



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

5

MOTION

Luxembourg, le 8 juin 2022

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV

Interpellation au sujet des
inégalités scolaires

La Chambre des Députés,

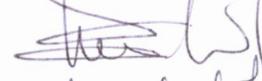
- Considérant que la scolarisation constitue une étape importante pour les enfants et leurs parents ;
- Rappelant qu'en 2009 l'éducation précoce est devenue partie intégrante du premier cycle de l'Enseignement fondamental ;
- Considérant que les apprentissages durant la petite enfance et au niveau du cycle 1 sont déterminants pour la suite de la scolarité de l'élève, notamment pour l'apprentissage des langues ;
- Considérant le rôle important que joue l'éducation précoce au niveau de la valorisation des langues premières respectives des enfants ;
- Constatant que – d'après l'Observatoire national de la qualité scolaire (ONQS) – cette période scolaire constitue une opportunité pour réduire les inégalités sociales et garantir aux enfants des chances de départ identiques ;
- Considérant que l'alphabétisation des enfants se fait en langue allemande ;

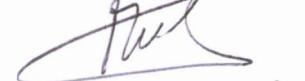
Invite le Gouvernement

- A évaluer et à adapter le concept linguistique de l'éducation précoce ;
- A adapter le curriculum de l'éducation précoce voire du premier cycle de l'Enseignement fondamental ;
- A procurer aux communes les moyens nécessaires pour que l'éducation précoce puisse être organisée de manière à ce que chaque enfant ait la possibilité d'en bénéficier durant l'ensemble des plages-horaires organisées et pas seulement pendant un nombre réduit de demi-journées.


DIANE ADEHM


Hansen
Martine


Octavie Kader


Georges Mischa



Em. le EICHEN

23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg

Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30

www.chd.lu